

COALITION FÉMINISTE ET ENFANTISTE DE LA VIENNE (86)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Violences sexuelles : Marchons le samedi 4 juillet à Poitiers pour exiger une loi-cadre intégrale et de réels moyens !

À l'appel national de la **Coalition féministe et infantile pour une loi intégrale contre les violences sexuelles**, la déclinaison départementale de la Vienne (86) appelle à une mobilisation citoyenne et unitaire. Le samedi 4 juillet 2026, nous marcherons à Poitiers, déterminé·es à en finir enfin avec les violences sexistes et sexuelles subies par les femmes et les enfants.

Nous marcherons en mémoire de Lyhanna, tragiquement assassinée alors que le mis en cause avait fait l'objet de multiples dénonciations restées sans suite ou classées par la justice. Nous marcherons pour toutes les victimes, survivantes ou disparues, et pour briser définitivement l'impunité systémique qui protège encore trop souvent les agresseurs.

Depuis plus de trois semaines, un élan inédit traverse le pays devant les tribunaux et les préfectures. Face à la multiplication des affaires, les citoyen·nes exigent un changement radical de paradigme. Les mesures parcellaires dictées par l'urgence médiatique ne suffisent plus. Si le Premier ministre Sébastien Lecornu a annoncé un débat parlementaire pour octobre, ses récentes déclarations restrictives font craindre une loi vidée de sa substance.

La Coalition refuse fermement les logiques de surenchère répressive ou de récupération politique réactionnaire prônées par l'extrême droite qui instrumentalise les victimes et ignore leurs besoins et leurs droits fondamentaux. Ce qu'il faut, c'est une **loi-cadre intégrale** co-construite avec les associations expertes de terrain :

- **Prévention et éducation globales** (déploiement effectif de l'EVARS).
- **Accompagnement complet des victimes** (prise en charge de la santé physique et psychique, parcours pénal sécurisé et respectueux).
- **Fin des angles morts** (lutte contre les violences invisibilisées au travail, dans l'espace public ou le milieu médical).
- **Moyens financiers indispensables** : un budget minimal de **3 milliards d'euros par an**.

La proposition de loi, portée de manière transpartisane, est déposée à l'Assemblée nationale depuis décembre. Nous exigeons son inscription immédiate à l'ordre du jour.

La Coalition de la Vienne appelle l'ensemble des citoyen·nes, des organisations syndicales, politiques et associatives du département à se rassembler massivement le **samedi 4 juillet à 10h devant la Cité judiciaire de Poitiers**.

Nous ne lâcherons rien, nous n'arrêterons pas.

à Poitiers, le 28 juin 2026

Contact Presse : Hélène Deslandes, 06 47 49 16 28